

Questions aux conseillers d'arrondissement du Sud-Ouest – Réunion 12 février 2024. Concernant : Tour proposée de 18 étages – Nord-Est de Griffintown

1. Le promoteur recevra-t-il des fonds publics pour la construction de la tour de 18 étages proposée à Griffintown, et si oui, de quel montant et de quel(s) programme(s) gouvernemental(s) ?
2. En référence au rapport du 30 octobre 2023 intitulé l'Avenir du secteur Griffintown (OCPM) ; laquelle des 15 recommandations spécifiques qui y figurent justifient l'augmentation de la hauteur de la tour proposée de 6 à 18 étages, et l'absence de toute forme de consultation publique à ce sujet ?
3. Lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Montréal du 20 décembre 2023, un élu de l'arrondissement du Sud-Ouest a salué avec beaucoup d'enthousiasme le partenariat entre la Ville, l'arrondissement du Sud-Ouest et le promoteur de la tour de 18 étages proposée. Ce partenariat privilégié a-t-il été officialisé par une sorte d'accord formelle ?
4. Puisque Griffintown n'est pas au centre-ville de Montréal, pourquoi la hauteur de la tour de 18 étages proposée n'est-elle pas prise en compte par rapport aux bâtiments adjacents actuels ? (C'est-à-dire qu'à l'est se trouve le bâtiment-pont ferroviaire de 2 étages, du côté nord se trouvent à la fois l'édifice Rodier de 4 1/2 étages et l'ancien presbytère Sainte-Hélène de 3 1/2 étages. De l'autre côté de la rue, vers le à l'ouest, se trouve le bâtiment Lowney567 de 10 étages.)
5. Quel sera l'impact de la tour proposée de 18 étages sur les activités du bâtiment Rodier actuel, ainsi que sur la piétonnisation prévue de la rue Saint-Maurice (i.e. création de l'Espace Rodier extérieur) ? Des études sur la circulation, les déchets/recyclage et le vent sont-elles disponibles ?
6. Comment sera gérée la circulation automobile lourde liée à la construction de la tour proposée de 18 étages sur la période prévue de 30 mois, considérant que le SPVM n'autorisera aucune circulation lourde sur la rue Saint-Paul à côté de son immeuble ?
7. Quelles mesures l'arrondissement et le promoteur prendront-ils pour minimiser l'impact sur Griffintown de la construction d'une tour de 18 étages sans stationnement pour véhicules alors qu'il existe déjà une grave pénurie de stationnement sur rue ?
8. Quelles mesures ont été prises par l'arrondissement et le promoteur pour venir en aide au locataire de longue date, Garage Serge, qui se fait expulser à court préavis par le promoteur de la tour de 18 étages après 40 ans de service à la communauté ?

